EIDG. DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE
DEGLI AFFARI ESTERI

DEPARTAMENT FEDERAL
DALS AFFARS ESTES

EIDG. VOLKSWIRTSCHAFTS-
DEPARTEMENT

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DE L'ÉCONOMIE

DIPARTIMENTO FEDERALE
DELL'ECONOMIA

DEPARTAMENT FEDERAL
DA L'ECONOMIA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Financement de la contribution de la Suisse à la réduction des inégalités économiques et sociales dans l'UE élargie

---

Le Conseil fédéral s'est prononcé vendredi sur le financement de la contribution en faveur des dix nouveaux membres de l'UE. La contribution n'aura globalement pas d'incidence sur le budget et n'entraînera pas de réduction de l'aide publique au développement destinée aux pays les plus pauvres.

La Suisse entend soutenir des programmes et des projets concrets dans les dix nouveaux Etats membres de l'UE pour un montant total d'un milliard de francs. A cette fin, elle prendra des engagements pendant une période limitée à cinq ans. Les versements effectifs s'étendront sur une dizaine d'années, jusqu'à l'achèvement des projets. Le Conseil fédéral estime qu'ils représenteront en moyenne 100 millions de francs par année. Les premiers engagements en faveur des projets pourraient être pris dans le courant de l'année prochaine.

Le financement est assuré par des compensations réparties à parts égales entre le DFAE et le DFE. Les réductions budgétaires des deux départements seront refinancées à raison de 40% par des moyens prélevés sur le budget général de la Confédération pour l'ensemble de la période de paiement, compte tenu du frein à l'endettement, des recettes estimées et des plafonds de dépenses.

La compensation n'aura pas d'incidence sur l'aide aux pays du Sud. L'aide aux pays de l'Est sera réduite en conséquence. Le refinancement sera assuré par de nouvelles recettes et une réduction des dépenses afférentes au budget courant.

La Suisse tire profit du dernier élargissement de l'UE sur les plans politique (sécurité et stabilité) et économique (ouverture de marchés en expansion). Forts de ce constat, le Conseil fédéral et le Parlement, dans un esprit de solidarité, veulent contribuer à la réduction des inégalités économiques et sociales dans l'UE élargie. Cette contribution est d'une importance primordiale pour les bonnes relations entre la Suisse et l'UE et la défense des intérêts de notre pays sur la voie bilatérale.

Berne, le 16 juin 2006

Renseignements:
Remo Gautschi, directeur suppléant de la DDC, tél. 031 322 34 23
Oscar Knapp, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, SECO, tél. 031 324 07 53
Karl Schwaar, vice-directeur, Administration fédérale des finances, tél. 031 322 60 51